

Les métiers et leurs territoires

Jean-Michel Floch, département de l'action régionale, Insee,
Frédéric Lainé, Commissariat général à la stratégie et à la prospective

L'histoire industrielle, le développement des villes et les migrations ont façonné la géographie des métiers. Les ouvriers industriels sont ainsi surreprésentés dans les parties nord et ouest de la France, à l'exception de l'Île-de-France. Dans les régions méditerranéennes, la gamme des métiers reflète le poids de l'économie résidentielle, avec par exemple une proportion plus élevée d'ouvriers du bâtiment ou de certaines professions du commerce et de la santé. L'Île-de-France occupe une place singulière avec une forte présence de certains métiers de cadres. Plus largement, les emplois de cadres sont concentrés dans les très grandes aires urbaines, tandis que les ouvriers sont surreprésentés dans les petites aires urbaines ou les communes isolées. Les cadres et les agents de la fonction publique ont plus souvent changé de région en cinq ans que les autres personnes ayant un emploi.

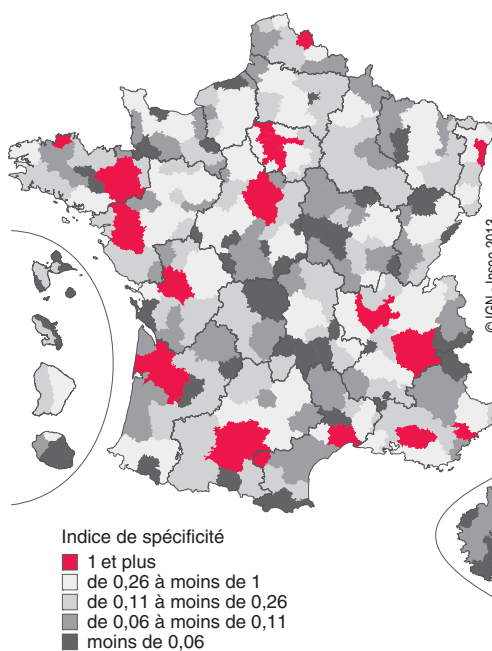
Beaucoup de métiers (*définitions*) sont répartis de façon relativement uniforme entre les régions. C'est le cas par exemple des professions intermédiaires et employés administratifs ou de commerce, ou des métiers de proximité répondant aux besoins de la population : professions de santé, professions de l'action sociale et de l'orientation, ouvriers du second œuvre du bâtiment, ouvriers de la réparation automobile... Pour certains métiers, cependant, de fortes disparités régionales existent (*tableau 1*), liées à l'histoire économique des territoires, à leur spécialisation sectorielle et aux stratégies d'implantation des entreprises. Ainsi, les contrastes régionaux sont marqués pour les ouvriers industriels, les métiers agricoles, l'armée et la police, et certains métiers de cadres (ingénieurs informaticiens, professionnels de la communication et de l'information). Même si certains métiers se développent et que d'autres sont en perte de vitesse (*encadré*), les caractéristiques géographiques des métiers évoluent lentement.

Les cadres dans les grandes agglomérations

En 2010, 61 % des emplois de cadres sont localisés dans les plus grandes aires urbaines (*définitions*), celles dépassant 500 000 habitants (*tableau 2*). Avec un emploi plus dynamique dans les grandes aires de province, cette concentration s'est renforcée depuis 1999. L'aire urbaine de Paris emploie à elle seule 35 % des cadres. Elle concentre en particulier 54 % des professionnels de l'information et de la communication ou des ingénieurs de l'informatique et des télécommunications, 46 % des cadres de la banque et des assurances ou encore des cadres administratifs. D'autres catégories de cadres sont davantage localisées dans les plus grandes aires urbaines de province. Il en est ainsi du personnel d'étude et de recherche ou des cadres commerciaux et technico-commerciaux.

En lien avec les spécificités locales de l'appareil productif, certains métiers de cadre sont également très concentrés dans des zones d'emploi particulières. C'est le cas notamment

① Les ingénieurs de l'informatique : spécificité des territoires



Lecture : un indice supérieur à 1 signifie que le métier est surreprésenté dans la zone par rapport au reste du territoire.

Source : Insee - Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire), lieu de travail.

des ingénieurs de l'informatique et des télécommunications, particulièrement présents dans les zones de Lannion (télécommunications), Niort (sociétés d'assurance qui emploient de nombreux informaticiens), Grenoble ou encore Cannes-Antibes avec Sofia-Antipolis (carte 1).

Les plus grandes aires urbaines, parisiennes ou provinciales, emploient également plus fréquemment les professions intermédiaires administratives ou commerciales, les formateurs et les techniciens de l'informatique. D'autres professions

intermédiaires sont plutôt surreprésentées dans les aires urbaines de province de plus de 100 000 habitants : c'est le cas des techniciens du BTP ou de l'électricité-électronique.

L'Île-de-France est la région où l'on rencontre le plus de cadres et de professions intermédiaires. Elle présente une structure de métiers atypique, comptant également une proportion non négligeable d'ouvriers et d'employés peu qualifiés, et un poids restreint des employés et ouvriers qualifiés.

Les métiers de l'économie résidentielle : davantage dans le Sud

Les métiers liés à l'économie résidentielle (répondant aux besoins de la population résidente ou liés au tourisme) sont davantage présents dans les régions du sud de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Aquitaine) et dans les régions d'outre-mer. Il s'agit en particulier de certains métiers du commerce (caissiers

1 Les régions et leurs métiers

Région	Les trois métiers ¹ les plus spécifiques des régions		
France métropolitaine			
Alsace	ONQ ² de la mécanique	OQ ² de la manutention	ONQ des industries de process
Aquitaine	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	Aides à domicile et aides ménagères
Auvergne	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	OQ des industries de process	ONQ des industries de process
Basse-Normandie	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	Bouchers, charcutiers, boulangers	ONQ des industries de process
Bourgogne	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	ONQ des industries de process
Bretagne	ONQ des industries de process	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	Bouchers, charcutiers, boulangers
Centre	Techniciens et AM ³ des industries de process	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	OQ des industries de process
Champagne-Ardenne	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	OQ des industries de process	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons
Corse	ONQ du gros œuvre du BTP	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	Armée, police, pompiers
Franche-Comté	OQ de la mécanique	ONQ de la mécanique	Techniciens et AM des industries mécaniques
Haute-Normandie	Techniciens et AM des industries de process	OQ des industries de process	ONQ des industries de process
Île-de-France	Prof. de la communication et de l'information	Ingénieurs de l'informatique	Cadres des services admin., comptables et financ.
Languedoc-Roussillon	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	Aides à domicile et aides ménagères	OQ du gros œuvre du BTP
Limousin	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	Aides-soignants	Aides à domicile et aides ménagères
Lorraine	Armée, police, pompiers	ONQ de la mécanique	ONQ des industries de process
Midi-Pyrénées	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	Personnels d'études et de recherche	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie
Nord-Pas-de-Calais	ONQ de la manutention	OQ des industries de process	OQ de la maintenance
Pays de la Loire	ONQ des industries de process	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	ONQ de la mécanique
Picardie	ONQ des industries de process	OQ des industries de process	OQ de la manutention
Poitou-Charentes	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	OQ du gros œuvre du BTP
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Armée, police, pompiers	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	Employés et AM de l'hôtel. et de la restaur.
Rhône-Alpes	Techniciens et AM des industries mécaniques	Personnels d'études et de recherche	Techniciens et AM de la maintenance
Dom			
Guadeloupe	Employés des services divers	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	Prof. de l'action culturelle et sportive
Guyane	Armée, police, pompiers	Agents d'entretien	Enseignants
La Réunion	Employés de maison	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	ONQ du gros œuvre du BTP
Martinique	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	Prof. de l'action culturelle et sportive	Aides à domicile et aides ménagères

1. Métiers dont les effectifs sont supérieurs à 1 000 et qui rassemblent plus de 1 % de l'emploi régional. On ne retient que les métiers ayant le plus fort indice de spécificité.

2. OQ : ouvriers qualifiés. – ONQ : ouvriers non qualifiés - AM : agents de maîtrise.

Source : Insee - Recensement de la population de 2010, lieu de travail.

2 Répartition par qualification dans les différents espaces

Niveau de qualification dominant de la famille professionnelle	Grandes aires urbaines					Hors grandes aires urbaines	Ensemble
	Paris	Plus de 500 000 habitants (hors Paris)	De 100 000 à 500 000 habitants	Moins de 100 000 habitants	Dont couronnes		
Cadres	35,3	26,1	19,8	8,4	7,5	10,4	100
Professions intermédiaires	22,1	26,2	25,5	11,9	9,4	14,4	100
Employés qualifiés	21,1	24,3	25,5	13,0	8,9	16,1	100
Employés peu qualifiés	20,1	22,4	24,5	12,4	12,8	20,5	100
Ouvriers qualifiés	15,3	21,9	25,5	13,5	14,6	23,8	100
Ouvriers peu qualifiés	12,8	20,4	24,4	14,3	15,3	28,0	100
Indépendants	14,2	18,8	21,0	12,3	16,8	33,8	100
Ensemble	21,9	23,7	23,8	11,9	11,1	18,6	100

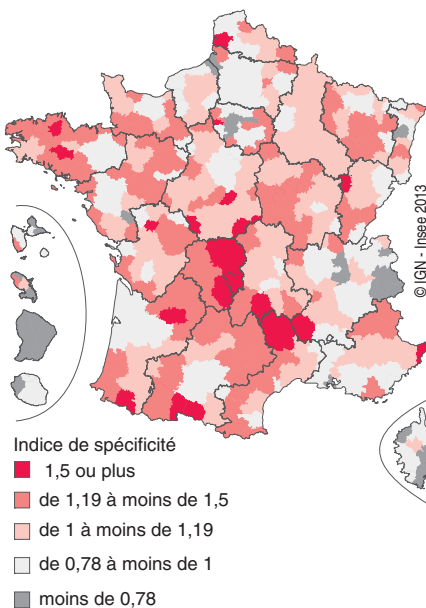
Source : Insee - Recensement de la population de 2010, lieu de travail.

et commerçants indépendants), des métiers de soins aux personnes, des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants, d'ouvriers du bâtiment et des employés administratifs de la fonction publique.

En lien avec une forte présence de personnes âgées, les aides à domicile et les aides-soignants sont également plus implantés en Limousin et en Auvergne et plus généralement dans des zones plus rurales (*carte 2*). Quant aux assistantes maternelles, elles sont particulièrement nombreuses en couronne périurbaine (23 % de celles-ci y sont localisées contre 11 % pour l'ensemble des emplois), en lien avec la surreprésentation des ménages avec enfants en couronne.

D'autres métiers d'employés sont particulièrement localisés dans les plus grandes aires urbaines. Le cas le plus spectaculaire est celui des agents de gardiennage et de sécurité : 42 % d'entre eux sont dans l'aire urbaine de Paris. Les employés administratifs d'entreprises qui exercent des fonctions polyvalentes administratives sont surreprésentés dans les aires urbaines de plus de 500 000 habitants. Les employés de banque et des assurances, eux, le sont dans l'ensemble des aires urbaines de plus de 100 000 habitants.

② Les aides-soignants : spécificité des territoires



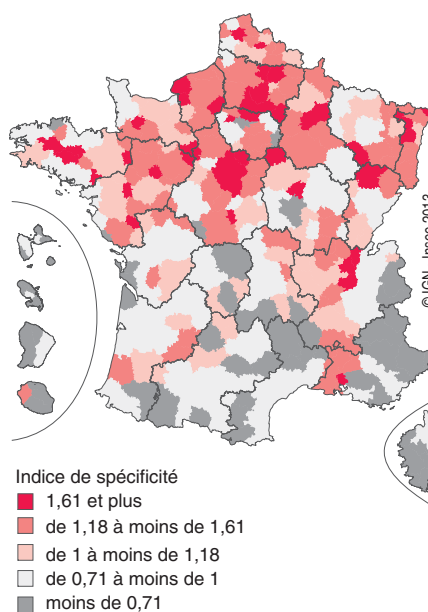
Les emplois d'ouvriers davantage hors des grandes aires urbaines

À l'opposé, les emplois d'ouvriers sont davantage présents dans les petites aires et les communes isolées, ou bien dans les aires urbaines de moins de 100 000 habitants : 42 % des emplois d'ouvriers peu qualifiés et 37 % des emplois d'ouvriers qualifiés y sont localisés, contre un peu moins de 20 % pour les cadres. Excepté dans le sud de la France, les ouvriers industriels sont surreprésentés dans ces territoires. La tendance à la baisse des effectifs industriels a amoindri leur potentiel d'emploi. Néanmoins, certains métiers d'ouvriers industriels restent encore fortement localisés dans des aires urbaines de taille moyenne (ouvriers qualifiés de la mécanique ou de la maintenance).

Au sein des aires urbaines, les métiers d'ouvriers sont également plus souvent dans les espaces périphériques des couronnes périurbaines (autour de 15 % d'entre eux contre 8 % pour les cadres).

Les ouvriers industriels se concentrent particulièrement dans les parties nord et ouest de la France, hors Île-de-France. Les ouvriers qualifiés de la manutention (*carte 3*) sont de surcroît dans des lieux où la logistique occupe une place importante :

③ Les ouvriers qualifiés de la manutention : spécificité des territoires



Roissy et sud Picardie, zones d'emploi à l'est de Lyon, plateforme logistique de Vesoul...

Les ouvriers industriels sont également très présents en Rhône-Alpes et en Midi-Pyrénées. Ces deux régions combinent spécificités industrielles et tertiaires. Rhône-Alpes, en lien avec son tissu industriel dense, et ses pôles de recherche, compte une forte proportion d'ouvriers et de techniciens industriels, mais est également bien dotée en personnel de recherche et en ingénieurs de l'informatique. Ces deux métiers sont également bien représentés en Midi-Pyrénées, où l'on trouve du fait de la présence de l'aéronautique de nombreux ouvriers et techniciens de la mécanique et de l'électricité/électronique.

Les métiers depuis 1999

Entre 1999 et 2010, la structure des emplois s'est modifiée au profit des cadres et professions intermédiaires et au détriment des ouvriers industriels, avec des évolutions différentes selon les régions. L'augmentation des cadres et des professions intermédiaires a concerné toutes les régions de métropole, mais la dynamique des cadres a été plus forte en Île-de-France, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et dans les régions méditerranéennes. Pour les ouvriers industriels, les pertes d'emplois ont été, en évolution relative, plus élevées dans le nord et l'est de la France, le bassin parisien, le Limousin, l'Auvergne et Rhône-Alpes. Avec la forte hausse des emplois de la construction jusqu'en 2007, les emplois d'ouvriers non industriels ont augmenté dans toutes les régions, avec cependant une moindre croissance dans les parties nord et est de la France.

Entre 2006 et 2010, le nombre d'employés qualifiés administratifs ou de commerce a baissé dans pratiquement toutes les régions, avec des pertes particulièrement marquées en Île-de-France. Sur la même période, dans les aires urbaines de moins de 100 000 habitants du bassin parisien, la dynamique d'emploi a été beaucoup plus défavorable qu'au plan national pour les trois quarts des familles professionnelles : ceci concerne tout autant des métiers industriels, que des métiers plus liés à l'économie résidentielle comme ceux du bâtiment, des services aux particuliers ou de la santé-action sociale.

Les métiers de la filière agroalimentaire hors des aires urbaines

Enfin, plusieurs métiers de la filière agroalimentaire (agriculteurs, éleveurs, ouvriers des industries de process, bouchers-charcutiers, boulangers) sont surreprésentés dans le Limousin, l'Auvergne et la Basse-Normandie. Ces métiers sont également plus fréquents en Bretagne : la proportion d'ouvriers non qualifiés des industries de process y est deux fois plus forte que dans le reste de la France.

Ces métiers sont très fortement implantés dans les petites aires et les communes isolées.

La mobilité entre régions : d'abord les cadres et la fonction publique

Les emplois exercés dans les différents métiers sont en partie pourvus par des personnes habitant auparavant dans une autre région ou à l'étranger. La mobilité entre régions est nettement plus élevée pour les personnes exerçant des métiers de cadres et pour les fonctionnaires : armée, police, cadres de la fonction publique, personnels d'études et de recherche, ingénieurs de l'informatique. Plus de 15 % des personnes exerçant ces métiers étaient dans une autre région cinq ans auparavant, contre 9 % en moyenne. À un degré moindre, c'est aussi le cas pour les employés de l'hôtellerie-restauration, les infirmiers, les professions médicales et paramédicales, les professionnels de l'action culturelle et sportive et ceux de l'action

sociale et de l'orientation. *A contrario*, les mobilités sont largement inférieures à la moyenne pour nombre de métiers d'ouvriers industriels, les métiers agricoles ainsi que pour certains métiers d'employés peu qualifiés (agents d'entretien, employés de maison, aides à domicile).

Sources

Les résultats sur la répartition des métiers selon les territoires portent sur l'emploi au lieu de travail, ils sont issus d'une exploitation des recensements de 2010 et 2006 et du recensement de population de 1999. Pour assurer la comparabilité des résultats, les données de 1999 sont issues d'un fichier au 1/20° codifié rétroactivement selon la nouvelle nomenclature du code profession (PCS 2003), les concepts d'emploi ont également été rendus comparables lorsqu'il s'agissait de rendre compte d'évolutions.

Le recensement de 2008 est spécifiquement utilisé pour analyser le lieu de résidence 5 ans auparavant.

Définitions

Les **métiers** sont analysés ici à travers la nomenclature des familles professionnelles (FAP), mise au point par la Dares. Cette nomenclature permet d'analyser pour un même métier les offres et les demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, classées selon le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), et les données sur l'emploi classées selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée par l'Insee dans ses enquêtes. Les FAP 2009 regroupent 87 familles professionnelles. Pour plus de détails, se reporter au site Internet du ministère du travail : www.travail-emploi-sante.gouv.fr (rubrique Études, recherche, statistiques de la Dares /Statistiques/ Métiers et qualifications).

Le zonage en **aires urbaines** de 2010 permet, en s'appuyant sur les emplois localisés dans les pôles urbains et les migrations domicile-travail d'apprécier l'influence des villes. Les aires urbaines sont constituées d'un pôle urbain et, dans la quasi-totalité des cas, d'une couronne périurbaine (territoires dont plus de 40 % des actifs travaillent dans les pôles). Certaines communes, liées par les navettes quotidiennes à plusieurs pôles sont qualifiées de multipolarisées. Les autres communes sont qualifiées d'isolées, hors influence des villes. Dans l'étude, on a distingué cinq grands ensembles : l'aire urbaine de Paris, les autres aires urbaines de plus de 500 000 habitants, les aires urbaines de 100 000 à 500 000 habitants, les aires urbaines de moins de 100 000 habitants ayant un nombre d'emplois significatif (au moins 10 000) et, enfin, les autres aires de petite taille, les communes multipolarisées et les communes isolées.

Bibliographie

- Ast D. « Portrait statistique des métiers 1982-2011 », *Synthèse Stat* n° 2, décembre 2012, Dares.
- Aubry B., « Les métiers se redéploient sur le territoire métropolitain », *Insee Première* n° 792, juillet 2001.
- Bodier M., Nouël de Buzonnière X., Vidalenc J., « Des spécificités socioprofessionnelles régionales », *Insee Première* n° 1317, octobre 2010.
- Lainé F., « Les métiers en région dans les années 90 : redistribution des emplois, migrations et vieillissement », *Premières Synthèses* n° 28.1, Dares, juillet 2003.
- Marchand O., « Une cartographie de l'emploi régional d'après le recensement de la population de 2006 », *Insee Première* n° 1250, février 2010.
- Van Puymbroeck C. et Reynard R., « Répartition géographique des emplois. Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee première* n° 1278, février 2010.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ **Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :**

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : 84 € (France) 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en euros par chèque à l'ordre de l'Insee : _____ €

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion,

A. Houlou-Garcia,

C. Pfister, V. Quénechdu

Maquette : P. Thibaudeau

Impression : Jouve

Code Sage IP131478

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2013

